

Rapport d'évaluation

Plan d'action

Laboratoires M&L



Décembre 2023

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise LABORATOIRES M&L dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

LABORATOIRES M&L			
Date d'adhésion au programme	20/08/2020	Date d'engagement dans le programme	07/06/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2021-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	07/06/2023
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	07/06/2021-07/06/2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Décembre 2023

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. SYNTHÈSE.....	4
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies.....	4
I.1.2 Engagements préexistants.....	4
I.1.3 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés	4
I.1.4 Cadre mis en place et description des actions.....	6
I.2 Synthèse de l'évaluation.....	7
I.2.1 Résultats de l'analyse.....	7
I.2.2 Conclusion évaluative.....	7
II. RECOMMANDATIONS	8
III. SYNTHÈSE DU JURY DE RELECTURE	9
IV. ANNEXE : METHODOLOGIE D'EVALUATION.....	10

I. SYNTHÈSE

I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Société du groupe L'Occitane. Filiale française de l'Occitane International SA dont le siège est basé au Luxembourg. Implantée en PACA.
Secteurs d'activité	Industrie manufacturière, en charge de la formulation, la fabrication et la logistique primaire des produits commercialisés sous les marques L'Occitane en Provence, Melvita et Erborian.
Chiffre d'affaires	320 millions d'euros (2020)
Nombre d'employés	1487
Site web de l'entreprise	https://group.loccitane.com/fr

I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies

Les informations sont systématiquement fournies. Néanmoins, il y a parfois beaucoup d'éléments fournis, difficiles à hiérarchiser ou à distinguer. Des incohérences subsistent entre le plan d'action et le rapport de suivi que ce soit dans les titres et les numéros d'actions mais aussi dans les chiffres mentionnés.

I.1.2 Engagements préexistants

L'entreprise est engagée en ISO 14 001 depuis 2012, elle s'engage à l'éco-conception de ses produits, la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, la gestion de l'eau et de l'énergie, ainsi que des actions spécifiques pour réduire l'utilisation de l'huile de palme.

Le Groupe l'Occitane est membre d'une coalition d'entreprises axées sur la protection de la biodiversité liée à l'agriculture (OP2B). Ils ont adopté une nouvelle politique de responsabilité d'entreprise avec la biodiversité au cœur de leur stratégie. Ils cherchent à obtenir la certification B-Corp pour renforcer leur engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale.

I.1.3 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés

- **Dépendances à la biodiversité**

L'entreprise dépend fortement des services d'approvisionnement tels que des matières premières d'origine naturelle et de l'eau, servant à la fabrication de leur produit. Le laboratoire dépend également de la pollinisation (service de régulation) puisqu'ils utilisent des plantes pour la production de certains ingrédients. Enfin, l'entreprise dépend aussi du lien que peuvent avoir les clients avec la nature (service culturel), puisque leur image de marque en dépend.

L'entreprise dépend aussi de la qualité de l'eau disponible (service de régulation).

- **Pressions et impacts de l'entreprise**

Un diagnostic identifiant les enjeux biodiversité liés aux activités de la marque a été réalisé par l'UICN en 2017. De cette façon les pressions suivantes ont été identifiées par le laboratoire :

- Manque de traçabilité des matières premières
- Utilisation d'espèces menacées et cueillette non respectueuse

- Utilisation d'espèces exotiques envahissantes
- Surexploitation des ressources naturelles et déforestation
- Utilisation de plantes produites de manière non durable (pesticides par exemple)

En plus, 2 sites de production se situent dans des zones à enjeu écologique. L'un d'entre eux fait l'objet d'un label LPO pour une gestion écologique de ses espaces verts.

- **Contributions positives à la biodiversité**

L'entreprise liste plusieurs initiatives lui permettant de contribuer positivement à la biodiversité :

- Programme RESIST sur le karité pour protéger la ressource en karité dans lequel 8500 femmes sont sensibilisées, des formations aux pratiques durables de greffage, taille sanitaire, régénération naturelle assistée, pépinière, semis direct, sont organisées.
- Programme de plantation d'immortelles (plantation de 50 hectares d'immortelle en agriculture biologique en Corse pour préserver la ressource sauvage et la diversité génétique locale)
- Diagnostics biodiversité de territoires et de plantes à enjeu biodiversité dans des territoires prioritaires.
- Valorisation des espèces et variétés locales (protection et valorisation d'espèces et variétés de plantes, replantation d'amandiers, installation de ruches)
- Choix d'ingrédients certifiés en agriculture biologique
- Soutien financier auprès du Conservatoire Méditerranéen Partagé (CMP)
- Soutien financier auprès du programme Green et Lavandes
- Prise en compte de la biodiversité dans les projets de séquestration carbone

- **Principaux enjeux identifiés par l'entreprise**

Les enjeux principaux de Laboratoires M&L sont les suivants :

- Impacts des matières premières :
 - o Assurer que les matières premières utilisées dans les produits sont obtenues de manière durable, sans menacer les écosystèmes naturels ni contribuer à la déforestation.
 - o Améliorer la traçabilité et l'analyse des chaînes de valeur pour évaluer les risques environnementaux, sociaux, et liés à la biodiversité.
- Pratiques agroécologiques :
 - o Mettre en place des pratiques agroécologiques dans les zones d'approvisionnement, notamment pour les matières premières françaises, situées dans des zones à enjeu de protection de la biodiversité.
 - o Analyse de risque biodiversité des nouvelles matières premières
- Fin de vie des produits :
 - o S'engager dans la biodégradabilité des ingrédients utilisés dans les produits et la réduction d'ingrédients à fort impact environnemental.
 - o Améliorer la recyclabilité des emballages et promouvoir l'utilisation de matière recyclée.
- Continuer à gérer les sites industriels par des engagements spécifiques

Selon notre analyse, les enjeux de l'entreprise incluent aussi l'artificialisation des sols issus des activités de fabrication et logistique et la fin de vie et l'utilisation des produits (par exemple : consommation d'eau si solution avec rinçage, pollution avec les crèmes solaires).

I.1.4 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Il concerne les activités de Laboratoires M&L (marques L'Occitane en Provence et Melvita) soit l'approvisionnement, le packaging, la production industrielle, la logistique et la commercialisation		
Durée prévue pour la mise en œuvre	4 ans (2021-2025)		
Nombre d'actions cœur de métier	6	Nombre d'actions complémentaires	0

Actions cœur de métier	1	D'ici à 2025, les ingrédients issus de la biodiversité seront tracés au pays pour 90% des volumes de matières premières des Laboratoires M&L
	2	D'ici à 2025, les filières de plantes qui composent 90% des volumes des matières premières et packagings des Laboratoires M&L auront fait l'objet d'une analyse de risque social et environnemental
	3	En 2025, 90% des formules rincées des marques L'Occitane en Provence et Melvita auront plus de 95% d'ingrédients facilement biodégradables
	4	Développer d'ici 2025 des pratiques agroécologiques avec ses producteurs d'ingrédients iconiques grâce à des relations commerciales équitables.
	5	D'ici 2025, 100% des flacons plastiques de la marque L'Occitane en Provence vendus en boutique contiendront 100% de matière recyclée
	6	Laboratoires M&L s'engage à limiter l'impact de ses sites sur l'environnement d'ici à 2025

Observations

L'ordre de présentation des actions diffère entre le plan d'action et le rapport de suivi. De plus, l'action 6 n'a pas le même intitulé dans le rapport de suivi : « En 2025 les usines des Laboratoires M&L seront sèches (100% de recyclage des eaux des process de fabrication). En 2025 les usines des Laboratoires M&L utiliseront 100% d'énergie renouvelable ».

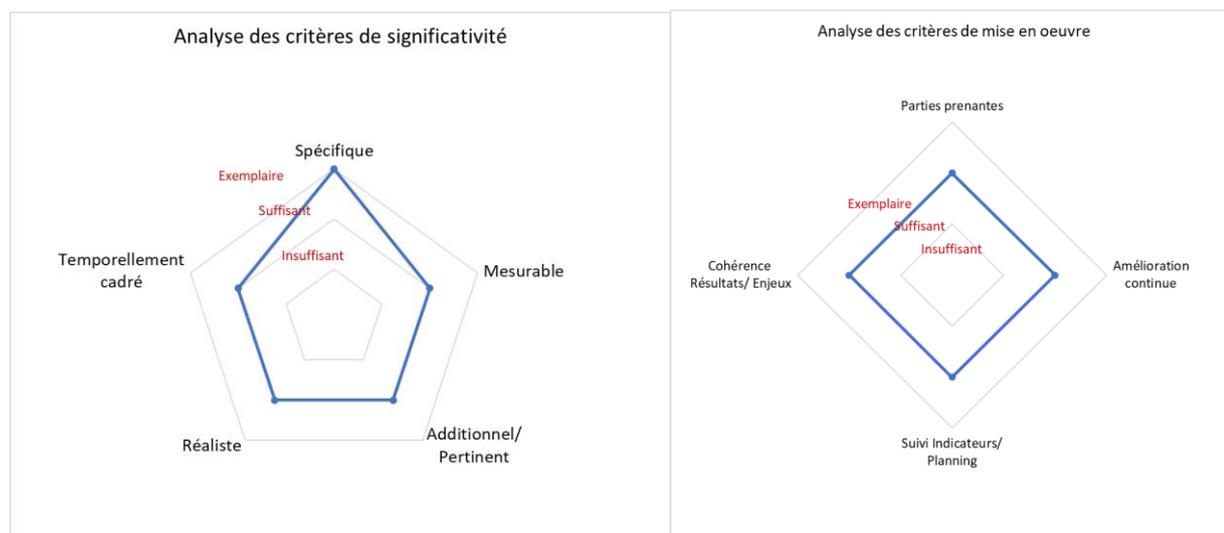
Les actions reportées dans le tableau ci-dessus sont telles qu'inscrites dans le plan d'action.

I.2 Synthèse de l'évaluation

I.2.1 Résultats de l'analyse

A l'issue de l'évaluation du plan d'action LABORATOIRES M&L, l'entreprise se voit attribuer le niveau de reconnaissance « **Confirmé** » (niveau 2).

Niveau de reconnaissance : Confirmé (Niveau 2)



I.2.2 Conclusion évaluative

Niveau global de reconnaissance : **Confirmé (Niveau 2)**

Laboratoires M&L est une entreprise très dépendante de la nature dans son business model tant pour son fonctionnement (approvisionnement, régulation) que pour la commercialisation de ses produits (image de marque). Consciente de cette situation, l'entreprise est impliquée en faveur de la biodiversité, avec un certain nombre d'engagements préexistants à l'élaboration de son plan d'action EEN.

Le plan d'action est bien en phase avec les enjeux de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité à savoir son activité et ses moyens. Le plan d'action est exemplaire en ce qui concerne la complétude aux pressions de l'entreprise sur les facteurs d'érosion de la biodiversité. En outre, les actions sont pertinentes et apportent une plus-value cohérente aux engagements antérieurs.

Néanmoins le plan d'action manque de rigueur et de structuration (en particulier au niveau des indicateurs pas toujours pertinents, ni complètement renseignés). Ce point faible pénalise par la suite la possibilité d'apprécier pleinement la mise en œuvre plan d'action du fait de l'absence de certaines données relatives aux modalités de réalisation.

II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

Amélioration et complément techniques

Favoriser l'approvisionnement local, les espèces et les plantes locales

Mettre en place une action pour réduire l'impact lié à l'utilisation des produits, notamment les produits nécessitant de l'eau pour être utilisés, par exemple en misant sur le développement d'alternatives aux produits nécessitant un rinçage?

Mettre en place une action spécifiquement sur l'eau utilisée pour la culture des matières premières (par exemple avec le choix d'ingrédients dont la culture nécessite peu d'eau ?)

Mettre en place un plan d'action visant un approvisionnement en alcool (qui constitue l'essentiel de la composition des parfums) et en glycérine moins impactant pour la biodiversité

Améliorations méthodologiques

Mettre en place les actions correctives nécessaires suite aux diagnostics réalisés dans le cadre des actions 1 et 2

Développer une approche plus méthodique en renseignant systématiquement des indicateurs de résultats sur la biodiversité¹ et en les suivant de façon rigoureuse dans le temps

¹ Par exemples : évolution de la déforestation, pourcentage de culture BIO, provenance des produits, consommation en eau nécessaire, etc.

III. SYNTHÈSE DU JURY DE RELECTURE

La relecture est effectuée par un jury composé des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des membres du jury.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était **tout à fait d'accord** avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

RECOMMANDATIONS

Le jury était **tout à fait d'accord** avec les recommandations.

IV. ANNEXE : METHODOLOGIE D'EVALUATION

AGREGATION DES RESULTATS

Le niveau de reconnaissance de l'entreprise est basé sur l'évaluation des neuf critères dont le détail est présenté en Partie II de ce présent rapport. Les résultats sont agrégés de la manière suivante :

Niveau 1 : En progrès	Niveau 2 : Confirmé	Niveau 3 : Exemplaire
Au moins un des critères est jugé insuffisant	Tous les critères sont jugés suffisants et/ou exemplaires	Tous les critères sont jugés suffisants et/ou exemplaires et le caractère significatif et/ou la mise en œuvre est jugée exemplaire sur tous les critères